

consentirait à céder la parc LaFontaine et l'Ile Sainte-Hélène à la Ville.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. Lapointe, il est

Résolu: Qu'un des avocats de la Ville soit autorisé à accompagner s'il y a lieu, la délégation des marchands qui doit se rendre à Ottawa pour obtenir l'adoption d'une loi défendant l'usage des timbres de commerce.

Ajournement.

JULES CREPEAU,
Secrétaire.

COMMISSION DE LA VOIRIE

*Compte-rendu de l'assemblée du 22 mai
(assemblée ajournée)*

Sont présents: MM. les échevins Larivière, président, Turner, Gallery, N. Lapointe, Bastien et Leclaire.

DELEGATIONS

—M. Saint-Amour se présente devant la Commission et soumet une requête de M. C. Messier demandant un égout dans les rues Dumont et Dorion, près de la rue Sherbrooke.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville pour qu'il en fasse l'évaluation.

—M. l'échevin Ricard se présente et demande la pose immédiate du pavage en asphalte sur la rue Ontario.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville, avec instructions de faire faire les réparations audit pavage immédiatement par la compagnie responsable.

—M. Cordeau, avocat, se présente devant la Commission et déclare que tel que requis, il s'était efforcé d'obtenir la cession gratuite de la lisière de terrain requise pour donner à la ruelle Bishop une largeur uniforme de vingt-cinq pieds, mais que le propriétaire du terrain en question ne veut pas le donner.

L'inspecteur de la Ville dit qu'il n'a pas d'objection à accepter cette partie de la ruelle qui a vingt-cinq pieds de largeur, mais qu'il s'oppose fortement à l'acceptation de cette partie de la ruelle qui n'a que huit pieds de largeur.

Après mûre délibération, il est

Résolu: Que rapport soit fait au Conseil recommandant que la partie de la ruelle Bishop dont la largeur est de vingt-cinq pieds, allant vers l'est, de la rue DeSalaberry, dans le quartier Sainte-Marie, soit inscrite et décrite dans le registre des rues, comme rue publique, en vertu de l'article 410 de la charte.

—M. J.-P. Mullarkey, directeur-gérant de la compagnie Montreal Terminal, se présente devant la Commission et demande que le règlement régissant sa compagnie soit amendée, de manière à mettre le Terminal sur le même pied que la compagnie des tramways de Montréal, en ce qui concerne les conditions imposées par la Ville.

M. Mullarkey demande aussi que permission lui soit accordée de prolonger sa voie simple sur la rue Craig jusqu'à la rue Saint-Laurent, avec un Y sur la rue Saint-Dominique.

Il est suggéré de convoquer une assemblée spéciale pour étudier le règlement clause par clause.

REQUETES, ETC.

—De MM. MacMaster & Hickson, avocats, de la part de Pinkington Bros, Ltd., se plaignant de l'état de la ruelle Sainte-Sophie.

Résolu: Que MM. MacMaster & Hickson, soient requis de dire si, oui ou non, leurs clients seraient disposés à payer la moitié du coût d'un pavage permanent dans la ruelle Sainte-Sophie, suivant les dispositions de la charte.

—Un extrait des minutes de la Commission des Finances donne avis que les crédits pour ouvrages permanents seront pris en considération le 25 courant.

Résolu: De déposer cet extrait de minutes aux archives.

—M. l'échevin Gallery soumet une requête de marchands de glace et de charretiers, demandant la construction d'un pont au-dessus du fossé à ou près de l'avenue Ash.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville pour faire rapport et une évaluation.

ditions, the government would agree to the cession of St. Helen's Island to the City.

On motion of Ald. Lapointe, it was

Resolved: That the City Attorney be authorized to accompany, if necessary, the merchants' delegation which is proceeding to Ottawa in order to secure the adoption of a law forbidding the use of trading stamps.

Adjourned.

JULES CREPEAU,
Secretary.

ROAD COMMITTEE

Report of Adjourned Meeting held the 22nd of May.

Present: Ald. Larivière, chairman, Turner, Gallery, N. Lapointe, Bastien and Leclaire.

DELEGATIONS.

—Mr. St. Amour appeared before the Committee and submitted a petition from Mr. C. Messier, applying for a sewer in Dumont and Dorion streets, near Sherbrooke street.

Referred to City Surveyor to prepare an estimate.

—Ald. Ricard came before the Committee and requested that the asphalt pavement on Ontario street be paved without delay.

Referred to City Surveyor with instructions to have the responsible company carry out the repairs to said pavement immediately.

—Mr. Cordeau, advocate, appeared before the Committee and stated that as requested, he had endeavored to obtain the gratuitous cession of the strip of land required to make Bishop lane, twenty-five feet wide throughout, but that the proprietor of the land in question is unwilling to do so.

The City Surveyor stated that he was not opposed to taking over that portion of said lane which is twenty-five feet wide, but that he strongly objects to taking over that part of the lane which is only eight feet wide.

After mature deliberation, it was

Resolved: That a report be made to Council, recommending that the portion of Bishop lane, twenty-five feet in width, running eastwards from DeSalaberry street, in St. Mary ward, be inscribed and described in the register of streets, as a public street, in virtue of article 410 of the City Charter.

—Mr J. P. Mullarkey, managing director of the Montreal Terminal Railway Co., appeared before the Committee and requested that the by-law governing his company be amended in such a manner as to place the Terminal Company on an equal footing with the Montreal Street Ry Co., in so far as the conditions imposed by the City are concerned.

Mr. Mullarkey also requested that permission be granted to extend the present single track along Craig street to St. Lawrence street with a Y on St. Dominique street.

It was suggested that a special meeting be convened to consider the by-law clause by clause.

PETITIONS, ETC.

—From Messrs. MacMaster & Hickson, advocates, on behalf of Pilkington Bros, Ltd., complaining of the state of St. Sophie lane.

Resolved: That Messrs. MacMaster & Hickson, be requested to state whether or not their clients would be disposed to pay one-half the cost of a permanent pavement in St. Sophie lane, according to the provisions of the City Charter.

—From the Finance Committee, an extract of minutes, to the effect that estimates for permanent work will be considered on the 25th inst.

Resolved: That said extract of minutes be filed of record.

—Ald. Gallery submitted a petition from ici merchants and carters, praying that a bridge be constructed over the dyke at or near Ash avenue.

Referred to City Surveyor for report and estimate.